

Ces députés qui ovationnent Nasrin Sotoudeh après avoir voté pour le voile que défend Macron...

écrit par Dorylée | 14 mars 2019

DEMAIN 13 mars

ÉPHÉMÉRIDE

Rodrigue

Saint Rodrigue fut prêtre à Cordoue, ville espagnole gouvernée par un émir musulman. Dénoncé par son frère converti à l'islam, il fut emprisonné, martyrisé et décapité en 857, en même temps que son compagnon de cellule, saint Salomon.

DICTON DU JOUR

« À la Saint-Rodrigue, ne veille pas trop tard ou demain tu ressentiras la fatigue. »



DEMAIN 13 mars

ÉPHÉMÉRIDE

Rodrigue

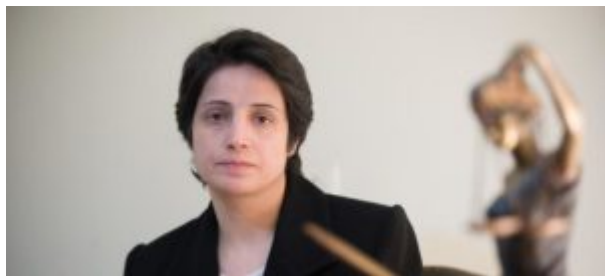
Saint Rodrigue fut prêtre à Cordoue, ville espagnole gouvernée par un émir musulman. Dénoncé par son frère converti à l'islam, il fut emprisonné, martyrisé et décapité en 857, en même temps que son compagnon de cellule, saint Salomon.

DICTON DU JOUR

« À la Saint-Rodrigue, ne veille pas trop tard ou demain tu ressentiras la fatigue. »



L'avocate iranienne Nasrin Sotoudeh, 55 ans, célèbre militante des droits humains et opposée au port du voile musulman vient d'être condamnée à 10 ans de prison supplémentaires pour incitation à la débauche et 148 coups de fouet.



Les 148 coups de fouet lui seront infligés car elle s'était présentée une première fois devant le tribunal sans le voile islamique obligatoire pour les femmes dans l'espace public. Les gourdasses de chez nous qui nous font tout un cinéma parce que « mon foulard, c'est mon choix » devraient aller prendre quelques vacances en IRAN, chez Ebrahim Raissi, le nouveau chef du pouvoir judiciaire iranien et protégé du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei.

Elle auraient une petite idée de ce qu'est le libre choix chez ces gens là.

Nasrin Sotoudeh a passé trois ans en prison après avoir défendu des opposants arrêtés lors de manifestations en 2009 en IRAN. (un peu ce qui lui serait arrivé chez nous en 2019 après avoir pris la défense de Gilets Jaunes sur les Champs Élysées). Elle a également défendu des femmes qui avaient été arrêtées pour avoir ôté leur foulard en signe de protestation contre l'obligation faite aux femmes de porter le foulard musulman dans l'espace public. Ces femmes risquent de perdre leur liberté juste pour avoir le droit de ne pas porter ce torchon indigne (Nasrin Sotoudeh est condamnée en tout à 33 ans de prison).

La France prétendument patrie des droits de l'Homme, aurait dû prendre des décisions courageuses et fermes pour proscrire formellement sur tout le territoire national de notre République le port de ce chiffon indigne qui fait des femmes des demi-citoyens, des sous-françaises et punir sévèrement les garces qui militent pour « avoir le droit » d'être déconsidérées. Dire clairement à tous ceux qui veulent venir

en France : » PAS DE ÇA CHEZ NOUS ! «

Mais l'ignominie de s'arrête pas là. Soit disant pour soutenir cette avocate, les députés français lui ont fait une » standing ovation » ! Ils n'ont honte de rien, eux qui ont autorisé le port de ce voile sectaire dans nos universités, eux qui ont voté une loi liberticide qui conduit directement devant la XVII^e chambre pour discrimination à raison de la religion, tout patriote qui dénonce le port du voile musulman dans l'espace public, dans les entreprises, dans les crèches ou pour les sorties scolaires. Ils soutiennent en Iran les opposants au voile qu'ils condamnent en France pour le plus grand plaisir du CCIF, des indigènes de la République, les indivisibles, etc. largement subventionnés par nos impôts pour faire le lit de l'islam chez nous. Quand cette barbarie sera bien établie dans notre pays, les femmes qui y vivent seront contraintes de se couvrir la tête de cette serpillère mahométane : elles n'auront plus alors à geindre pour avoir le » droit de se voiler « .

Note de Christine Tasin

Le comble du comble, si j'ose dire, à propos de cette terrible affaire, c'est le comportement des députés LREM, et, cerise sur le gâteau, celui de Macron qui appelle à la libération de Nasrin Sotoudeh.

Avocate iranienne emprisonnée: ovation debout des députés français

Les députés français ont salué mercredi par une ovation debout

L'avocate iranienne des droits de l'Homme Nasrin Sotoudeh,...

Les députés français ont salué mercredi par une ovation debout l'avocate iranienne des droits de l'Homme Nasrin Sotoudeh, emprisonnée à Téhéran, et condamnée cette semaine à une peine de prison aggravée.

Le député LREM François Cormier-Bouligeon a lancé lors des questions au gouvernement « un cri de colère » au sujet du sort de cette avocate de 55 ans, lauréate du Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit en 2012, dénonçant sa condamnation au terme d'un procès « inique ». Des députés de tout bord se sont alors levés pour applaudir la militante.

Mme Sotoudeh avait appris après son emprisonnement en juin 2018 qu'elle avait été condamnée à cinq ans d'emprisonnement pour espionnage. Son mari, Reza Khandan, a indiqué mardi qu'elle avait été condamnée à dix années d'emprisonnement supplémentaires pour « incitation à la débauche » et 148 coups de fouet pour s'être présentée au tribunal par le passé sans le voile islamique obligatoire pour les femmes dans l'espace public.

M. Cormier-Bouligeon s'est adressé en anglais à l'avocate depuis l'hémicycle, lançant: « The french national Assembly supports you » (« L'Assemblée nationale française vous soutient »). Il s'est vu rappeler par le président de l'Assemblée, Richard Ferrand (LREM), que « le français est la langue de la République ».

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne, a ensuite assuré au député que le gouvernement partageait son « émotion » et son « indignation ». Il a souligné notamment que le président Emmanuel Macron avait « publiquement appelé vendredi » à sa libération lors de la remise du premier « Prix Simone-Veil ».

<https://www.publicsenat.fr/article/politique/avocate-iranienne-emprisonnee-ovation-debout-des-deputes-francais-139045>

Je vous invite à écrire à tous les députés de votre région (et plus si vous le pouvez) pour leur mettre les points sur les i, courtoisement et poliment. Je vous invite à leur demander un rendez-vous dans leur permanence parlementaire, ça marque davantage et on est au moins sûrs qu'il aura entendu, à défaut de lire les courriels. Très peu de députés lisent leurs courriels et ils sont encore moins nombreux à y répondre ou même à y faire répondre.

– LISTE DES DÉPUTÉS

<http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/liste/alphabetique>

– Liste des Sénateurs par ordre alphabétique

<http://www.senat.fr/senateurs/senatl.html>

– Liste des maires des grandes villes françaises

http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_maires_des_grandes_villes_fran%C3%A7aises

<https://www.nosdeputes.fr/deputes>